

" A2 Fluides "
Société à Responsabilité Limitée au capital de 100.000 €
Siège social : 9 rue des Compagnons
Saint Sylvain d'Anjou, 49480 VERRIERES EN ANJOU
R.C.S. ANGERS 843 429 119

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
(Art. L. 224-3 Code de commerce)

L'an deux mil vingt-cinq, le 4 septembre, à 10 heures,

Les soussignés,

- **Monsieur Manuel GIRARD, propriétaire de 1.250 parts sociales,**
- **La Société MCCL 49, propriétaire de 1.250 parts sociales,** représentée par son gérant Monsieur Manuel Girard,
- **Monsieur Florian BARREAULT, propriétaire de 1.250 parts sociales,**
- **La Société FLONLI, propriétaire de 1.250 parts sociales,** représentée par son gérant Monsieur Florian BARREAULT

Associés et cogérants de la Société « A2 FLUIDES »

Envisagent la transformation de la Société en Société par actions simplifiée comportant deux associés et décident, conformément aux dispositions des articles L. 224-3 et L223-9 du Code de commerce, de nommer en qualité de Commissaire à la transformation :

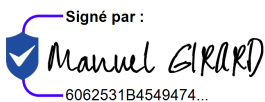
Le Cabinet « BECOUZE »

Dont le siège social est situé : 1 rue de Buffon - CS 10629 - 49106 ANGERS CEDEX 02,

Dont la mission sera de :

- Apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société « A2 FLUIDES » prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce.

Monsieur Manuel GIRARD,

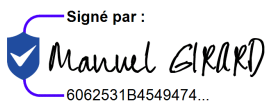
Signé par :

6062531B4549474...

Monsieur Florian BARREAULT

Signé par :

B5DABB10AD01418...

**La Société MCCL 49,
Représentée par son gérant
Monsieur Manuel GIRARD**

Signé par :

6062531B4549474...

**La Société FLONLI,
Représentée par son gérant,
Monsieur Florian BARREAULT,**

Signé par :

B5DABB10AD01418...